INITIALES DU PRÉSIDENT

330

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 24 avril 2019 à 17h00, au 100, Place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
Madame Luce Baillargeon
Monsieur Richard Forget
Monsieur Carl De Montigny
Monsieur Jean Philippe Martin
Madame Anne-Guylaine Legault
Monsieur Daniel Charette
Monsieur Michel Bazinet

Est absent : Monsieur Denis Chalifoux

Est aussi présent : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier la séance ordinaire est ouverte à 17h00.

RÉSOLUTION 565-04-2019
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Martin :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2019

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Embauche aux postes d'écoconseillers pour la saison estivale 2019

5. TRÉSORERIE

5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer

5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

6. OPÉRATIONS

6.1 Signature d'un addenda au contrat pour la fourniture de diesel

6.2 Embauche au poste chauffeur-opérateur

7. Période de questions

8. Levée de la séance

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT
331
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 566-04-2019
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2019

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2019, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Daniel Charette :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2019, tel que rédigé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Amendée le 19/06/19
#576-06-2019

RÉSOLUTION 567-04-2019
EMBAUCHE AUX POSTES D'ÉCOCONSEILLERS POUR LA SAISON ESTIVALE 2019

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite procéder à l'embauche de six écoconseillers pour la période estivale 2019 pour notamment, informer les résidents sur la collecte des matières organiques et les matières acceptées et refusées dans les différents bacs ;

CONSIDÉRANT QUE le superviseur aux opérations, Monsieur Éric Therrien, recommande l'embauche de Mesdames Fantine Chéné, Marie-Pier Séguin Caron, Irenka Van Der Star, Natasha McMartin et Messieurs Yann Arcand et Issa Yassine.

Il est proposé par Monsieur Daniel Forget :

DE PROCÉDER à l'embauche de Mesdames Fantine Chéné, Marie-Pier Séguin Caron, Irenka Van Der Star, Natasha McMartin et Messieurs Yann Arcand et Issa Yassine aux postes d'écoconseillers pour la période du 13 mai au 9 août 2019, au taux suggéré dans la recommandation d'embauche.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 568-04-2019
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les déboursés, les salaires et remboursements de dépenses du 18 février au 18 avril 2019 totalisent 669 706.45$ et se détaillent comme suit :

Chèques:	470 821.98$
Transferts bancaires :	109 634.91$
Salaires du 18 février au 18 avril 2019:	89 249.56$
Total :	**669 706.45$**

Il est proposé par Madame Luce Baillargeon :

INITIALES DU PRÉSIDENT
332
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

D'APPROUVER les déboursés, les salaires et remboursements de dépenses du 18 février au 18 avril 2019 pour un total de 669 706.45$.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 18 février au 18 avril 2019 par les responsables d'activités budgétaires.

RÉSOLUTION 569-04-2019
SIGNATURE D'UN ADDENDA AU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE DIESEL

CONSIDÉRANT QUE le devis numéro RITL 012-2017 faisant partie intégrante du contrat de fourniture de diesel intervenu entre la RITL et le fournisseur le 18 mai 2017 réfère au prix unitaire de base fixé selon l'indice O.B.G. ;

CONSIDÉRANT QUE l'indice de l'O.B.G. n'est plus une donnée accessible pour fixer le prix unitaire ;

CONSIDÉRANT QU'un addenda a été préparé par les services administratifs afin de palier à cette situation.

Il est proposé par Monsieur Carl De Montigny :

D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs l'addenda dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 570-04-2019
EMBAUCHE DE SÉBASTIEN PRÉVOST AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée pour combler un poste de chauffeur-opérateur et que plusieurs candidatures ont été reçues ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Eric Therrien, superviseur des opérations, recommande l'embauche de Monsieur Sébastien Prévost.

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT
333
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

DE PROCÉDER à l'embauche de Sébastien Prévost au poste de chauffeur-opérateur à compter du 6 mai 2019 selon l'échelon salarial recommandé.

Les conditions de travail sont fixées à la politique salariale et conditions de travail des employés.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 571-04-2019
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Anne-Guylaine Legault de lever la présente séance à 17h05.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Pierre Poirier
Président

Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier